



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS FEDERATION DES COTES D'ARMOR

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

8 rue François MENEZ
22000 – SAINT-BRIEUC -
E-mail unc22@orange.fr
Tél/Fax: 02 96 94 22 21

MEDAILLE DU DJEBEL

- Bronze (1)-

- Argent (1) -

U N C 22 Association de:

Département des Côtes d'Armor

PROPOSITION ETABLIE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION:

Nom:

Prénom:

Titulaire de la médaille du Djebel:

N° d'Ordre:

EN FAVEUR DE:

Nom:

Prénom:

Date et lieu de naissance:

Adresse:

Date d'adhésion à l' UNC:

Fonctions:

A obtenu la médaille de Bronze (si proposition à la médaille d'argent) le:

N° ordre:

Il est rappelé que-sauf cas très exceptionnel- le délai est de 3 ans entre chaque grade.

PROPOSITION MOTIVEE:

Date:

Signature

CADRE RESERVE A LA COMMISSION

Date de Réception:	Décision Favorable Défavorable Différée	Motif:
--------------------	---	--------

Date de la décision: Promotion: 08 mai - 11 Novembre Le Président de la commission <u>Daniel Legaud.</u>	Le Président Départemental <u>Patrick Allix.</u>
---	---

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Mettre une croix dans la case concernée.